



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale
Duhamel (Québec) J0V 1G0

AVIS PUBLIC

PRENEZ NOTE QUE :

Lors de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2024, 18h30, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Lot 5 258 360 dans la zone 033.1-V – 1359, chemin du Lac-Doré nord

La dérogation demandée vise à régulariser la marge arrière du lot, qui est actuellement non conforme. Un certificat de localisation, produit pour la vente de la propriété a révélé une implantation à 2,49 mètres.

Cette demande contrevient à la réglementation en vigueur lors de l'émission du permis d'agrandissement du bâtiment principal, qui stipule une marge arrière minimale de 6 mètres, conformément au règlement de zonage numéro 99-013.

Toute personne intéressée par cette demande de dérogation mineure est invitée à se faire entendre lors de cette séance, qui se tiendra au Centre communautaire, situé au 1890, rue Principale, à Duhamel.

Donné à Duhamel, ce 11 ième jour du mois de d'octobre 2024

Monique Dupuis
Directrice générale adj.